

***CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
DU FINISTERE***

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2011

Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

RAPPORT DE GESTION 2011

A - CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

B - ACTIVITES ET RESULTATS COMMERCIAUX

C - RAPPORT FINANCIER

1. LES COMPTES SOCIAUX
2. LES COMPTES CONSOLIDES
3. PERSPECTIVES 2012
4. TABLEAUX DETAILLES

D - LA GESTION DES RISQUES

E - AUTRES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A - CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Les années se suivent ... mais les crises ne se ressemblent pas !

Fin 2008, c'est une crise financière sans précédent qui frappait l'économie mondiale, partant des Etats-Unis - faut-il le rappeler ?- avant de se propager aux autres pays, en touchant plus durement ceux de la zone Euro.

En 2010, la reprise de la croissance engagée au premier semestre était frappée une première fois par une crise d'un nouveau genre, la Crise de la Dette Souveraine: rappelez-vous l'Irlande, et la Grèce déjà !

Malheureusement, 2011 restera l'année de la confirmation de cette nouvelle crise : une crise de la Dette Souveraine qui depuis l'Europe du Sud « contaminera » finalement l'ensemble de la zone Euro, alimentée à la fois par la réalité des endettements successifs accumulés depuis des années, mais aussi par le jeu dévastateur de la spéculation, attisée il est vrai par l'importance peut-être trop grande accordée à quelques notes diffusées ci et là.

La volatilité des marchés financiers, en dehors de toute considération des fondamentaux économiques, témoigne de cette exagération : -33% entre le plus haut niveau du CAC40 en février (4.157) et son plus bas niveau en septembre (2.782).

Cette crise de la dette, celle des Etats, et non des Banques qui en sont les premières victimes, a eu raison des derniers espoirs de reprise en Europe. Certes, la croissance sur l'année reste positive, proche de 1,5%, mais le second semestre est en ralentissement très important avec une évolution proche de 0% sur les derniers mois.

Evidemment, la France n'est pas épargnée, se situant globalement au niveau de la moyenne de la zone Euro. Les conséquences sont dramatiquement visibles dans l'évolution du chômage, qui touche désormais 9,9% de la population active, en hausse de 0,7%.

Le Finistère résiste mieux, avec une progression du chômage de 0,2% seulement, à 8,3%, toujours nettement au dessous de la moyenne nationale. On ne peut cependant ignorer le ralentissement réel de l'activité économique du département.

B - ACTIVITES ET RESULTATS COMMERCIAUX 2011

Dans ce contexte économique difficile, le Crédit Agricole du Finistère est bien sûr resté fidèle à ses racines, pour accompagner les projets des clients et pour contribuer au développement du territoire.

Les crédits

Le ralentissement économique a pesé sur la demande des crédits, avec un nombre de dossiers moins important et des prix de transaction souvent en repli. Pourtant, après une hausse de +22% en 2010 à 1,6 milliard d'euros, la Caisse Régionale a encore réalisé **1,5** milliard de crédit en 2011, en repli de 6% seulement sur un an.

La moitié environ correspond au financement de l'habitat des Finistériens. L'autre moitié a permis de financer l'ensemble du tissu économique : agriculteurs, Professionnels, Entreprises, Associations, Collectivités.

Cette activité importante porte l'encours total des crédits à **8,3** milliards d'euros, en progression de **2,7%** par rapport à l'année dernière.

La Collecte

Le contexte économique a également pénalisé la progression de la collecte. Au-delà de l'impact de la bourse sur les valeurs mobilières, l'année 2011 enregistre surtout (et partout en France) une décollecte « historique » sur les produits d'assurance vie. En effet, de nombreux clients ont préféré utiliser une partie de leur épargne pour consommer ou rembourser des crédits.

Pour mieux répondre encore aux attentes de ses clients, la Caisse Régionale a enrichi ses offres d'épargne, principalement sous forme de Dépôts à Terme, alliant Sécurité, Liquidité et aussi Rémunération attractive et garantie.

Le succès de ces offres, associé à la poursuite de la progression des livrets bancaires, permet finalement une hausse de la collecte globale de + 1% par rapport à fin 2010 avec un encours total de 11,7 milliards d'euros au 31 décembre 2011.

Les services Bancaires et Assurances

Au-delà de ses activités traditionnelles de Collecte et de Crédit, le Crédit Agricole du Finistère répond également aux besoins de ses clients en termes de services bancaires et de contrats d'assurances des biens et des personnes.

Cette année, l'activité s'est concentrée sur les contrats d'assurances, avec une production de 38.000 nouveaux contrats, portant le stock total au dessus de 235.000. Le succès des nouvelles offres « Garantie des Achats En Ligne » et « Assurance Tout Mobile » explique une partie importante de cette performance. Dans le même temps, les équipements Cartes et Comptes Services sont consolidés, avec respectivement 246.000 et 196.000 contrats.

En synthèse, l'activité commerciale 2011 enregistre un ralentissement logique compte tenu de l'impact de la crise des Etats sur le chômage, sur la consommation, sur la confiance nécessaire aux investisseurs ... Mais cette activité continue de progresser, plus fortement en crédit qu'en collecte ! C'est une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de l'engagement permanent du Crédit Agricole du Finistère aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le développement économique de notre territoire.

C - RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole S.A., agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole. Ces principes et méthodes comptables, ainsi que les faits marquants ayant eu des incidences sur les comptes de l'exercice, sont précisés dans les notes annexes de ce Rapport.

Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Les faits marquants de l'exercice sont détaillés en première partie des annexes aux comptes individuels et consolidés et la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère n'a pas connu d'événement significatif postérieur à la clôture.

1. COMPTES SOCIAUX

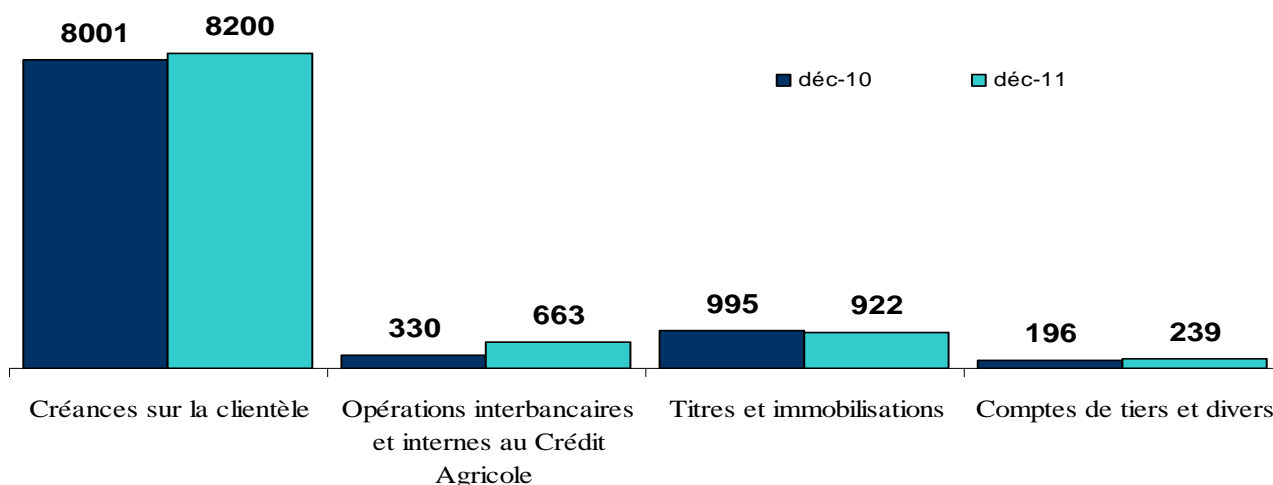
Le total du Bilan social arrêté au 31 décembre 2011 s'établit à 10.024 millions d'euros, en hausse de 5,3 % par rapport à décembre 2010.

Bilan - Actif social

A l'actif, plus de 80% du bilan est constitué des opérations sur la clientèle. Ce poste progresse de 2,5%, en relation directe avec les évolutions de l'activité crédit commentées précédemment. Il explique 200 millions d'euros de hausse du total bilan.

Le reste de la progression du bilan provient des « Opérations Internes au Crédit Agricole ». Cela s'explique par un plus fort niveau d'excédents de trésorerie placés à Crédit Agricole SA (après une baisse importante au 31 décembre 2010) et d'un nouveau dépôt de garantie réalisé auprès de Crédit Agricole SA. A l'inverse, la Caisse régionale a réduit ses encours de bilan placés en Titres ou en valeurs immobilisés ; notamment suite à des cessions intervenus au cours du second semestre. Au sein des « Titres et immobilisations », la participation de la Caisse Régionale du Finistère dans la SAS rue de La Boétie atteint 392 M€ contre 378 M€ en 2010.

Bilan (comptes sociaux) - actif - en millions d'euros



Bilan - Passif social

Au passif, deux agrégats permettent d'assurer le refinancement des créances à la clientèle.

En premier lieu, les opérations interbancaires et internes au Crédit Agricole, à hauteur de 5,7 milliards d'euros. Cet agrégat regroupe à la fois :

- les « avances miroirs », qui représentent 50 % des ressources d'épargne collectées par la Caisse Régionale et remontées à Crédit Agricole S.A.. Ce poste progresse en même temps que la collecte bancaire clientèle après déduction de la partie remontée à la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Les « avances traditionnelles » qui représentent 50 % des prêts sur avances antérieurs au 1er janvier 2004 ; cet encours diminue au rythme de l'amortissement des crédits correspondants.
- les « avances globales », que la Caisse Régionale peut solliciter auprès de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er janvier 2004, à hauteur maximale de 50 % des nouvelles réalisations de crédits amortissables de 24 mois ou plus.
- Enfin, des avances « spécifiques » mises en œuvre dans le cadre des mesures qui ont suivi la crise financière de 2010 (SFEF, CA COVERED BONDS, ...).

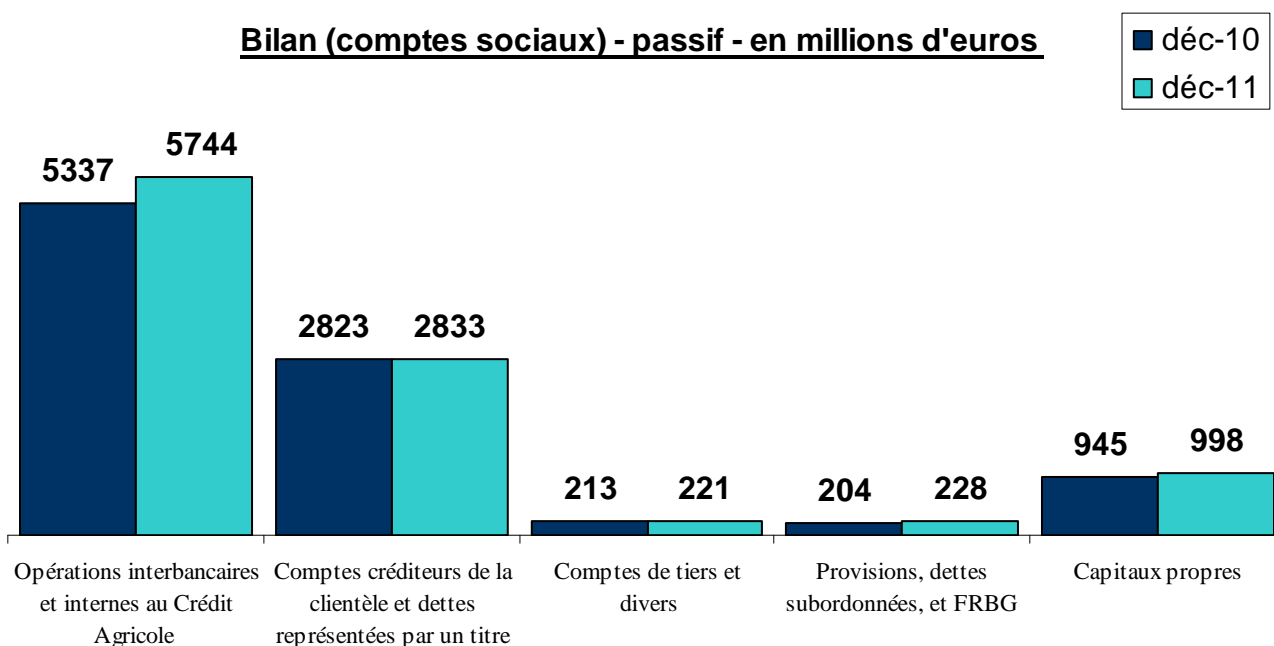
En second lieu, les comptes créditeurs de la clientèle et dettes représentées par un titre. Cet agrégat reste globalement stable, à 2,8 milliards d'euros (+0,4%), sous les effets opposés :

- des comptes créditeurs de la clientèle, en forte progression de 7,2%. Il s'agit là de la collecte conservée à 100% par la Caisse Régionale dans son bilan, avec cette année de fortes progressions principalement sur les DAT.
- des dettes représentées par un titre, notamment les CDN interbancaires, et qui diminuent compte tenu des apports supplémentaires des ressources clientèles et des opérations internes au Crédit Agricole.

L'autre poste important au passif correspond aux capitaux propres, qui progressent à 998 millions d'euros sous les effets de la mise en réserve du résultat conservé de 2010 et du résultat 2011 en attente d'affectation.

Enfin, nous noterons la progression de l'agrégat « provisions, dettes subordonnées et Fonds pour Risques Bancaire Généraux ». Cela correspond à une dotation nette de 19,6 M€ en FRBG sur l'exercice 2011.

Bilan (comptes sociaux) - passif - en millions d'euros



Compte de Résultat social

Le produit net bancaire atteint 270,2 millions d'euros au 31 décembre 2011,
soit une progression de 0,4% par rapport à l'année précédente.

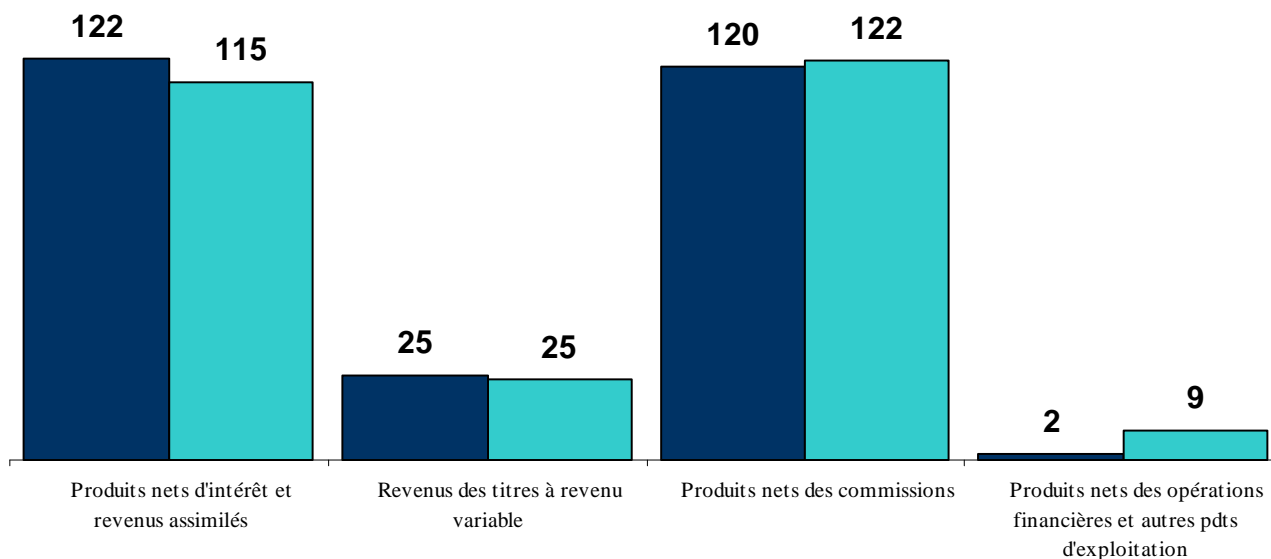
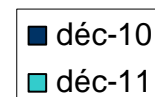
La quasi stabilité du PNB recoupe des évolutions opposées :

- d'une part un repli de 6% des produits nets d'intérêts et assimilés, qui passent de 122 à 115 millions d'euros. C'est un retour au niveau de 2009, après que l'année 2010 eut profité d'un contexte de taux de refinancement très favorable. En 2011, les remontées des coûts de liquidité et des taux de ressources clientèle et de marché ont pesé sur la marge d'intermédiation tandis que la répercussion sur les taux du stock de crédit se fait toujours de façon plus progressive. A noter également que cet agrégat supporte une soulte de 11 M€ en 2011 suite à des remboursements d'avances globales, contre une opération similaire en 2010, mais avec une soulte de seulement 5 M€. Le différentiel explique donc la moitié environ de la baisse des produits nets d'intérêts.
- D'autre part, une hausse de 7 M€ des produits nets des opérations financières et autres produits d'exploitation. Cela correspond principalement à des externalisations de plus values sur titres, la Caisse Régionale ayant eu la volonté de neutraliser ainsi sur le PNB l'impact de la soulte évoquée précédemment.

Par ailleurs, nous observons une légère progression des produits nets sur commissions, de +1,6% à 122 millions d'euros. Ce poste bénéficie des ventes des services bancaires, de l'IARD et de la prévoyance. Mais sa progression est affectée par un moindre résultat sur l'Assurance Emprunteurs - suite à quelques sinistres importants - et par un recul des commissions liées à la collecte non conservée, dans un contexte de moindre attrait des placements d'assurance vie et de valeurs mobilières, et de moindre commissionnement des ressources d'épargne bancaire centralisées auprès de Crédit Agricole SA.

Enfin, les revenus des titres et assimilés sont stables, à 25 millions d'euros, l'essentiel provenant des dividendes perçus de la SAS La Boétie, et de la rémunération des comptes courants d'associés.

Produit Net Bancaire (Comptes sociaux) En millions d'euros

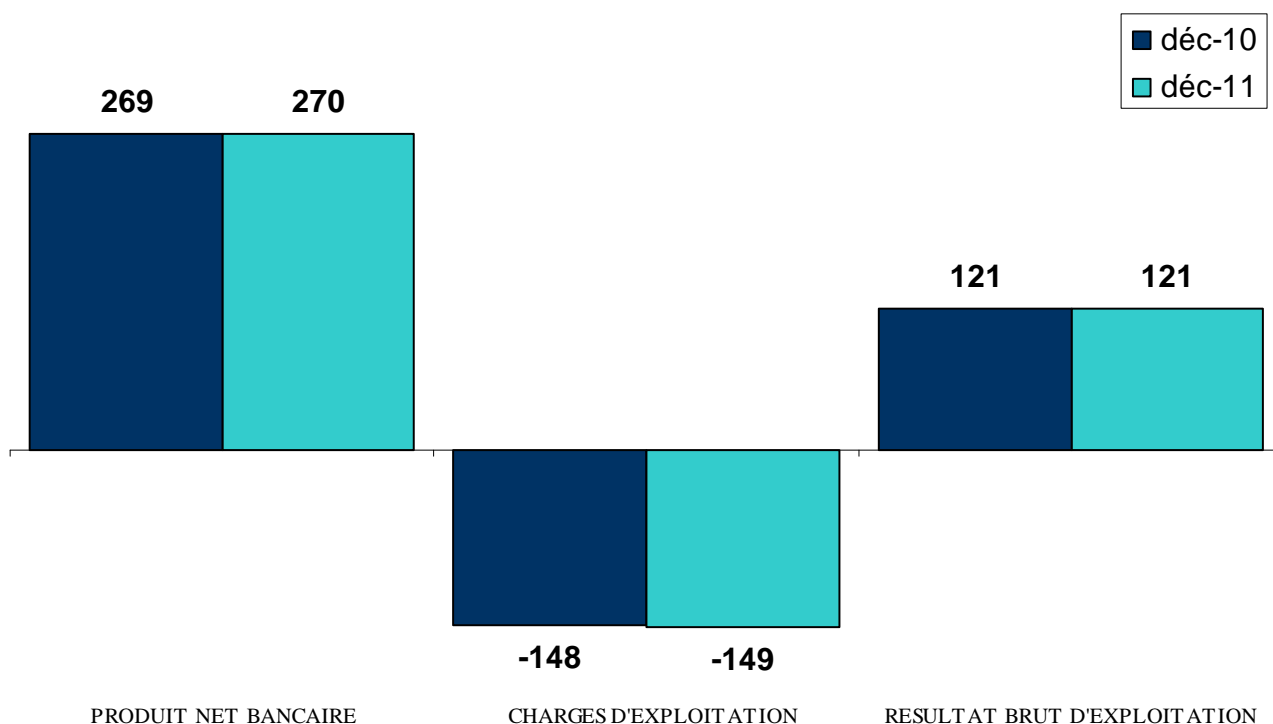


Les charges d'exploitation (yc amortissement) s'établissent à 149 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une progression limitée à +1% seulement.

Ces charges supportent pourtant une progression des dépenses liées au Projet Informatique NICE, celui de construction du nouveau système d'information commun à l'ensemble des Caisses régionales. Sans ces dépenses informatiques, les charges seraient stables par rapport à l'année passée, illustrant la très bonne maîtrise des dépenses de la Caisse Régionale... ..surtout lorsque l'on sait que le seul poste « Impôts et taxes » supporte 1 million d'euros de charges supplémentaires au titre de la nouvelle taxe systémique mise en place pour les établissements de crédit.

Bien que limitée, la hausse des charges reste plus forte que celle du Produit Net Bancaire, et conduit à une légère hausse du coefficient d'exploitation, qui passe de 54,85% fin 2010 à 55,17% fin 2011.

Le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 121,1 millions d'euros, contre 121,5 millions d'euros fin 2010.



Quatre éléments principaux affectent ensuite l'évolution du Résultat Brut d'Exploitation :

La baisse du coût du risque, de 37,8 millions d'euros en 2010 à 3,6 millions d'euros en 2011.

L'essentiel de cette baisse provient du coût du risque crédit individualisé, qui représentait 34,6 millions d'euros en 2010, et qui est pratiquement nul en 2011 (0,3 millions d'euros). Ce recul est à rapprocher de la baisse des encours douteux et litigieux, de 289 à 260 millions d'euros en un an. Ainsi, les dotations aux provisions ont baissé de 31 millions d'euros, tandis que l'amélioration sur plusieurs dossiers provisionnés en 2010 se traduit en même temps par une hausse des reprises de provisions. L'évolution du taux de CDL, de 3,55% en 2010 à 3,11% en 2011, confirme l'amélioration de la gestion des risques, tandis que la baisse du coût des risques crédit ne se fait pas au détriment de leur couverture, qui progresse de 66,9% à 68,7%. L'impact net des provisions collectives, au titre du dispositif règlementaire BALE II et d'un dispositif de provisions Filières mis en œuvre dans la Caisse régionale évolue peu sur l'exercice, maintenant le stock de provisions collectives à 82,3 millions d'euros contre 83,6 millions d'euros en 2010.

Une charge nette de 6,8 millions d'euros sur actifs immobilisés.

Cela correspond pour 2,7 millions d'euros au dénouement de dossiers de crédits risqués, qui se sont traduit par un transfert de crédit en Participation, puis par une moins-value sur ces Participation. « Economiquement », ce montant est à considérer en complément au coût du risque présenté ci-dessus. Pour le reste, cela correspond essentiellement à un complément de dépréciations sur la participation SACAM International, compte tenu de la situation économique en Europe du Sud.

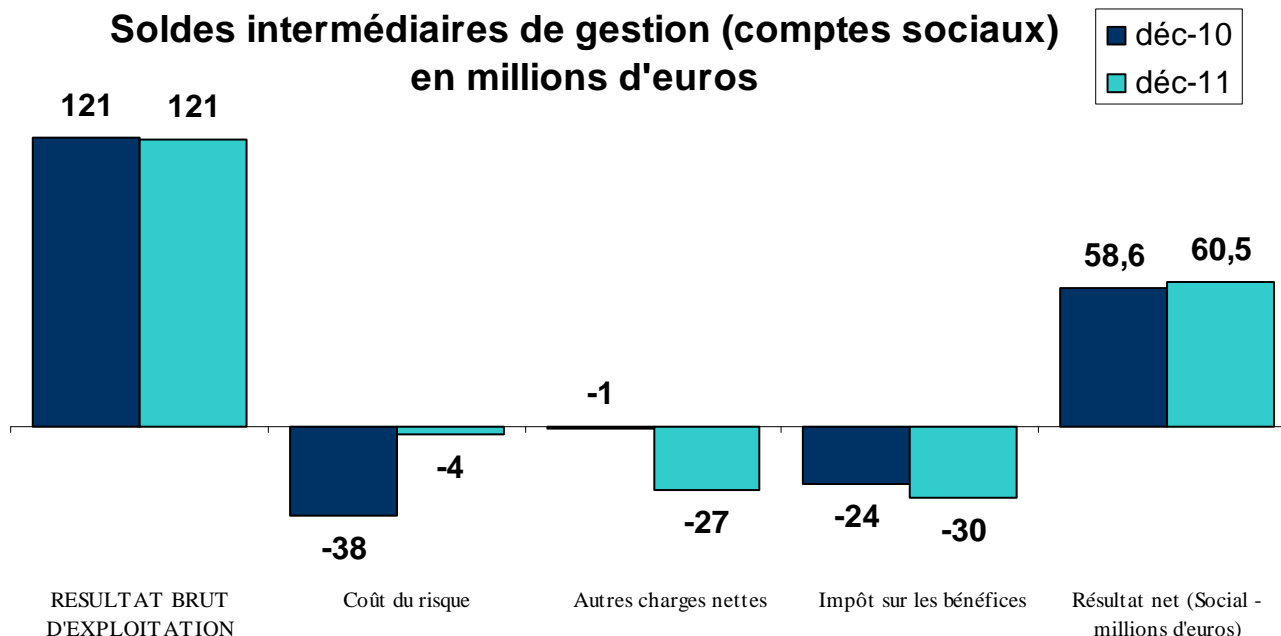
Une provision en Fonds pour Risque Bancaire Généraux de 19,6 millions d'euros.

L'analyse du coût du risque crédit sur longue période met en évidence le côté exceptionnel du niveau de la charge enregistrée en 2011 en coût du risque individualisé. Ainsi, l'analyse sur longue période nous conduit à assurer un niveau global de provisionnement de nos créances de 3,15%. La baisse des provisions individuelles en 2011 et la quasi stabilité des provisions BALE II et filières entraînent donc un complément de provisions sous forme de F.R.B.G. de 19,6 millions d'euros.

La hausse de la charge fiscale, de 24,4 à 30,2 millions d'euros.

Cette évolution provient d'abord de la forte hausse du résultat imposable, compte tenu d'un RBE stable et de la chute du coût du risque individuel. Elle provient aussi de la majoration du taux d'imposition suite aux mesures gouvernementales de fin 2011.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net de 2011 est de 60,5 millions d'euros, en hausse de 3,3% par rapport à 2010.



Le total Bilan progresse de 5,3%, et les capitaux propres (hors résultat de l'année en cours et report à nouveau) augmentent de 5,7 %. Ainsi, la progression plus faible du résultat net (3,3%) se traduit par un léger repli des ratios de rentabilité « ROE » et « ROA ».

	2009	2010	2011
ROE (Ratio de rentabilité des fonds propres)	6,47%	6,60%	6,45%
ROA (Ratio de rentabilité du total bilan)	0,58%	0,61%	0,60%

Sur base sociale

2. COMPTES CONSOLIDÉS

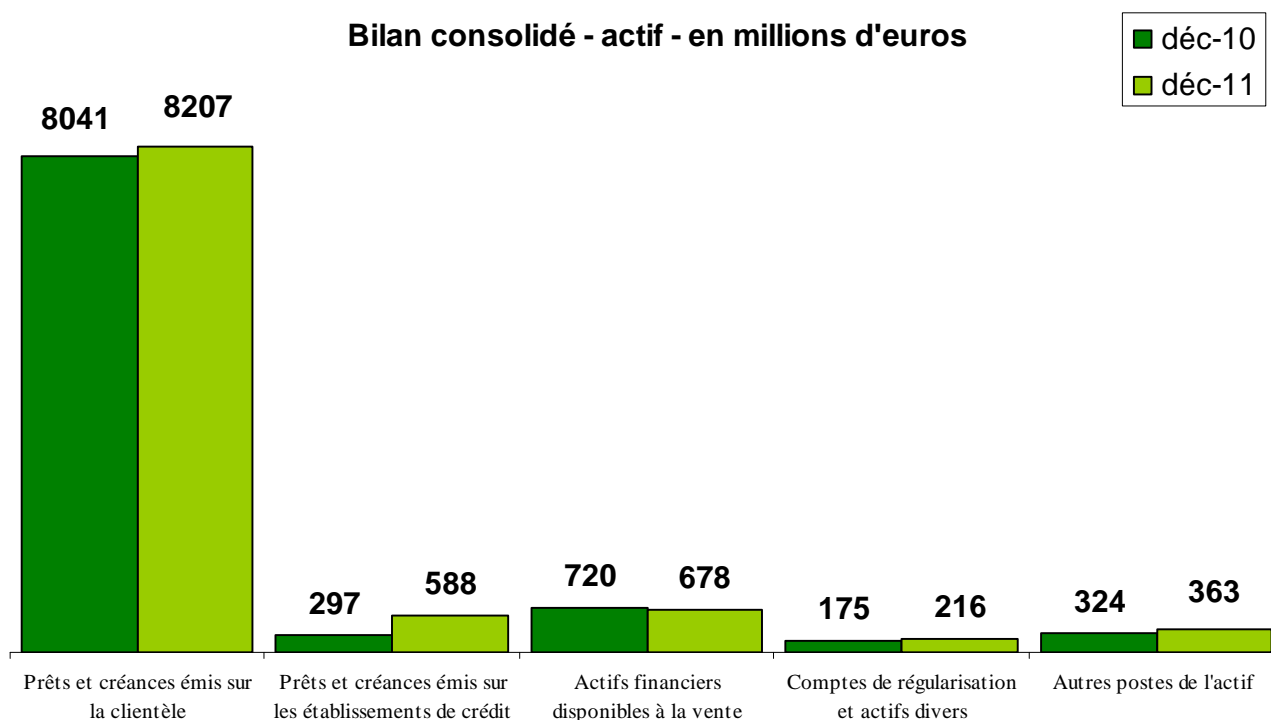
Le total du Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011 s'établit à 10.052 millions d'euros, en hausse de 5,2 % par rapport à décembre 2010. Il est supérieur au bilan social de 28 millions d'euros seulement, si bien que les commentaires apportés dans la partie « comptes sociaux » du rapport financier s'appliquent aussi au bilan consolidé.

Bilan - Actif Consolidé

A l'actif, nous retrouvons la part prépondérante des prêts et créances émis sur la clientèle, au dessus de 8 milliards d'euros. Nous retrouvons également :

- la hausse des prêts et créances émis sur les établissements de crédits (une échéance de 156 M€ en mai 2010 avait généré une baisse l'année dernière, tandis que des nouveaux placements d'excédents et dépôts de garantie sont intervenus fin 2011).
- la baisse des actifs financiers disponibles à la vente, sous l'effet principalement des cessions intervenues et des baisses des valeurs de marchés. Dans ce poste, la variation de la valorisation de la participation de la Caisse Régionale dans la SAS La Boétie représente un montant de -0,3 M€ (14 M€ de titres supplémentaires, et valeur unitaire de 14,0 € fin 2011 contre 14,01 € fin 2010).

Bilan consolidé - actif - en millions d'euros

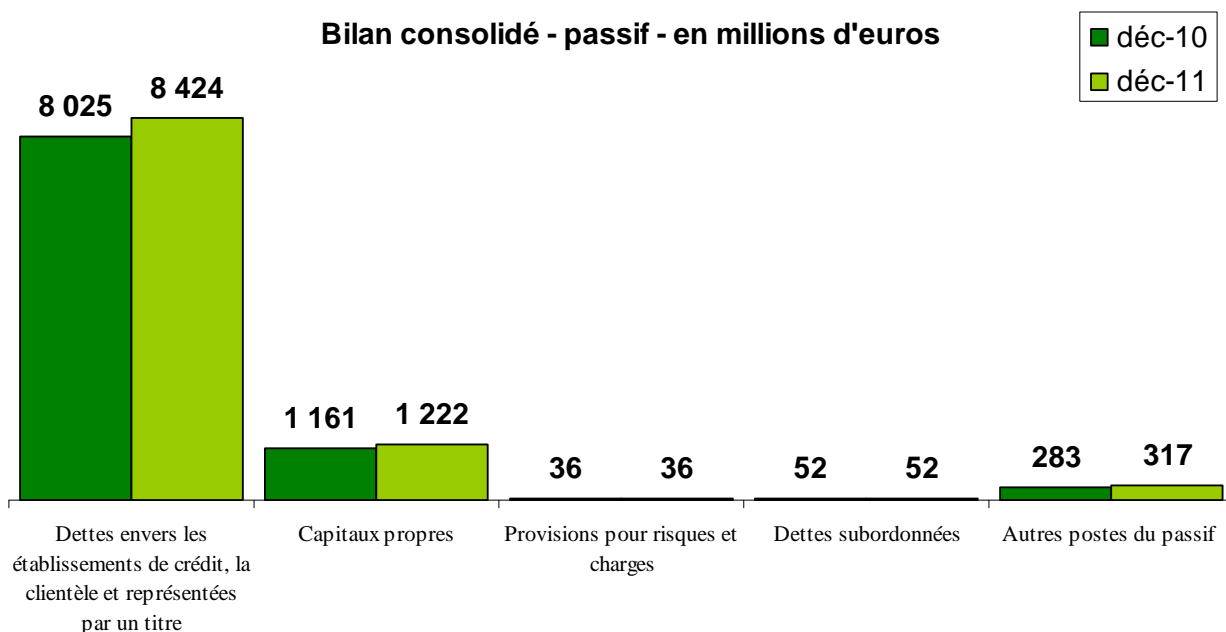


Bilan - Passif Consolidé

Au passif, nous retrouvons pour plus de 8,4 milliards d'euros les différentes dettes (interbancaires ou clientèles) qui financent les crédits.

Par ailleurs, le poste « capitaux propres » progresse de 60 M€, avec principalement la mise en réserve des résultats de l'année précédente, et la hausse du résultat de l'exercice. A l'inverse, la baisse des valorisations des titres (cessions et baisse des plus values latentes) réduisent la variation de 8,6 M€.

Bilan consolidé - passif - en millions d'euros



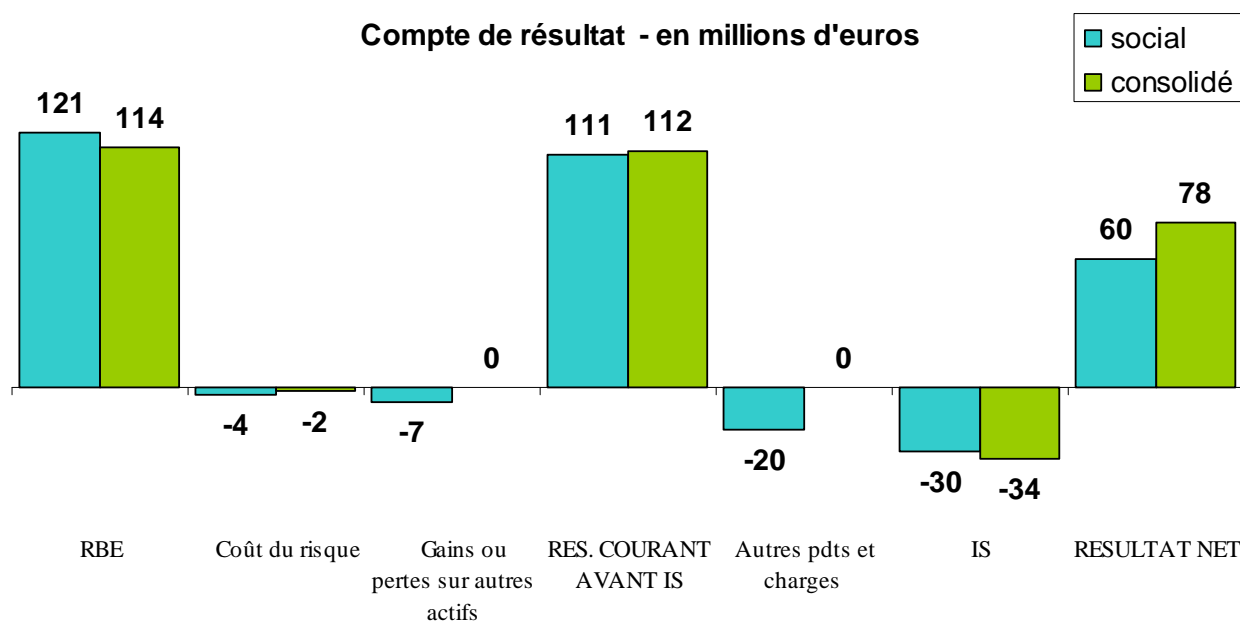
Compte de Résultat Consolidé

Le Résultat consolidé de l'année 2011 atteint 78,2 millions d'euros. Il est supérieur de 18 millions d'euros au résultat social de 2011. Cet écart provient principalement de la dotation nette en Fonds pour risques Bancaires Généraux de 19,6 M€, qui est déduite du résultat dans les comptes sociaux, et non prise en compte dans le Résultat consolidé.

Le PNB consolidé est inférieur au PNB social de 6 millions d'euros, en raison principalement de transferts de la catégorie « gains ou pertes sur autres actifs » des moins-values de cessions sur des participations dans le cadre de dossiers de restructurations pour -2,6 M€ et des provisions pour dépréciation durable pour -3 M€.

Cet écart de PNB se répercute sur le RBE (peu d'impact de la consolidation aux niveaux des charges de fonctionnement) et il est compensé par l'écart sur Gains ou pertes des autres actifs (transferts en PNB évoqués ci-dessus).

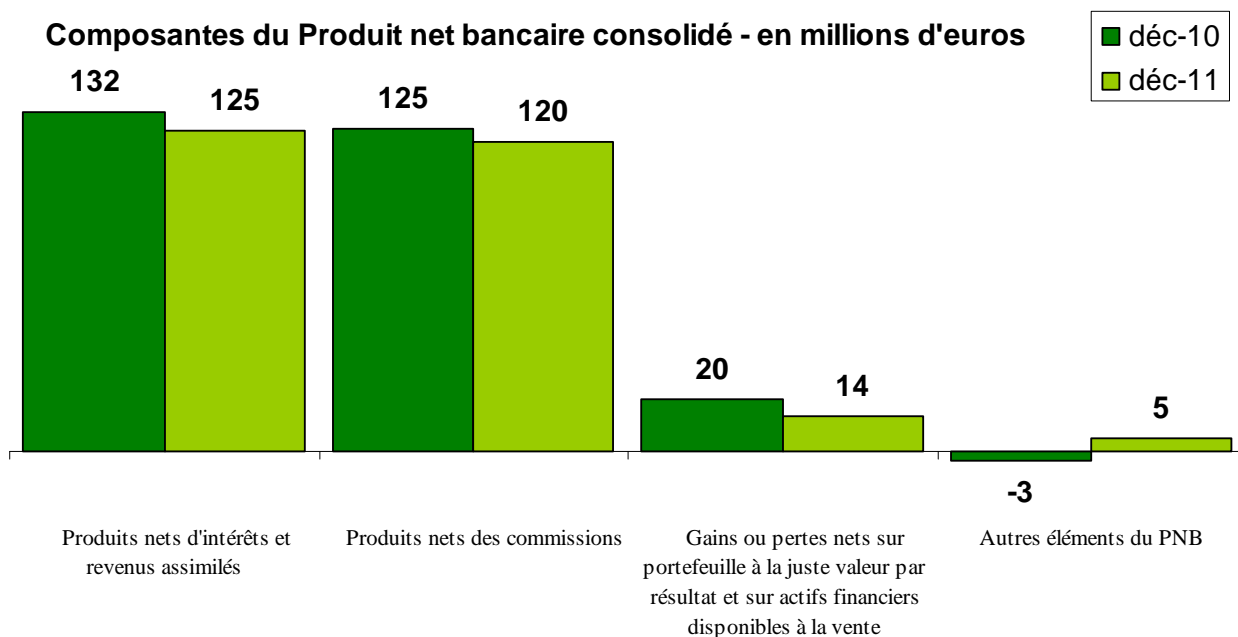
Compte de résultat - en millions d'euros



Le PNB consolidé présente les évolutions suivantes

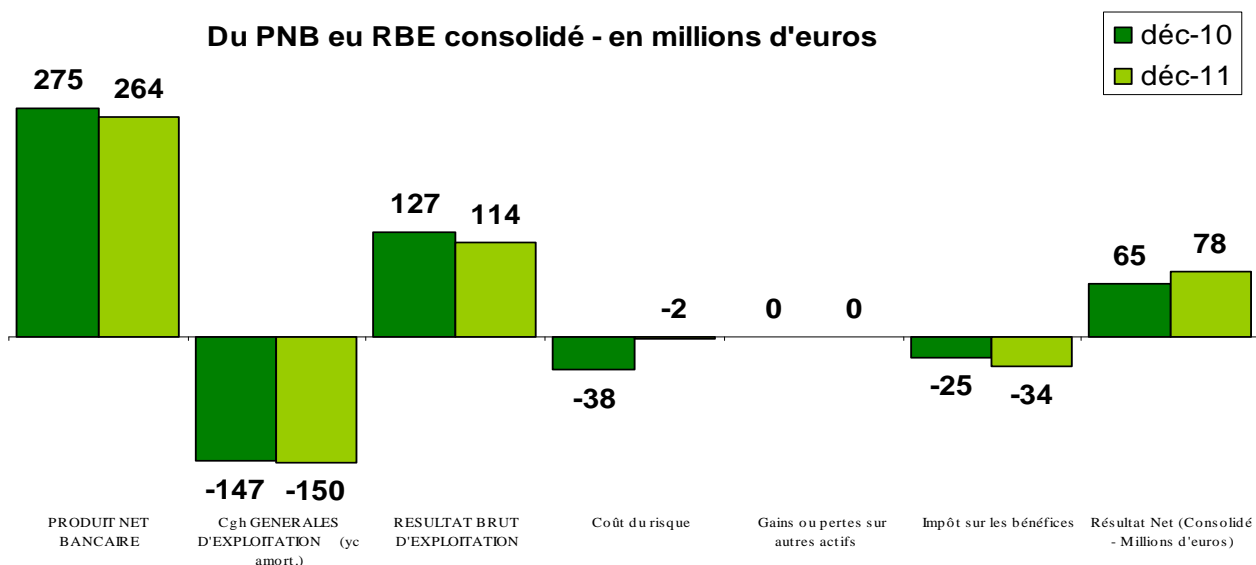
- la baisse de 132 à 125 millions d'euros des produits nets d'intérêts et assimilés : comme dans les comptes sociaux, cela correspond à la baisse de la marge globale d'intermédiation, y compris l'impact de la soulte 2011 liée au remboursement d'avances globales, supérieure à celle de 2010.
- une baisse des produits nets des commissions globalement de 120 à 125 millions d'euros fin 2011 : cela provient des commissions de collecte centralisée à Crédit Agricole SA et de la baisse du résultat sur l'Assurance Emprunteurs. En complément par rapport aux compte sociaux, cet agrégat supporte la baisse de l'impact annuel des provisions épargne logement (reprise de 0,7 M€ en 2011 contre 5,1 M€ en 2010).
- une baisse de 6 M€ des produits net sur portefeuille à la juste valeur liée principalement à la réévaluation négative des titres hybrides et au transfert en dépréciation durable de la participation dans CAB2H.
- un effet favorable des autres éléments de PNB.

Composantes du Produit net bancaire consolidé - en millions d'euros



Au final, le Résultat net consolidé atteint 78,2 M€, en progression de 21%.

Du PNB au RBE consolidé - en millions d'euros



3. PERSPECTIVES 2012

Avec une prévision de croissance revue à +0,5% seulement, l'année 2012 s'annonce encore difficile pour l'économie Française.

Pourtant, sur son département, le Crédit Agricole du Finistère reste confiant.

Confiant, d'abord, parce que l'action même du Crédit Agricole est depuis toujours tournée vers le développement économique du Territoire. Ainsi, dans le cadre d'une relation réciproque avec ses clients, la Caisse Régionale du Finistère continuera d'apporter son concours aux financements de tous les projets porteurs pour le Département. Et ces projets créateurs de richesses pour le Territoire sont garants d'un développement équilibré entre les Crédits que nous continuerons d'accorder, et la Collecte que nous pourrons développer auprès des clients.

Confiant, ensuite, parce que notre préoccupation principale reste la satisfaction de nos clients et de nos sociétaires. La Relation de qualité qui en découle nous permettra de développer durablement l'ensemble de nos activités, de nos services et de nos conseils.

Pour cela, nous continuons d'investir dans des canaux de Distribution modernes et complémentaires : les agences de proximité, les agences Professionnelles et Patrimoniales, les agences Entreprises, la Banque Privée, Internet, ... Nous mettons aussi à disposition de nos clients l'ensemble des expertises que nous développons en Coopération entre les quatre Caisses Régionales Bretonnes : sur la Gestion de Fortune, la Gestion Financière, l'activité Internationale, ...

« Ensembles, Différents pour être référents »

Nous nous appuyerons également sur notre nouveau Projet d'Entreprise « FORCE29 », lancé le 14 avril dernier, et qui au travers de plusieurs actions engagées et à venir, nous permet de relever de nouveaux Défis relatifs notamment à nos Clients, à notre Positionnement et à notre Performance.

Concernant les perspectives de Résultats Financiers, nous ferons face à l'absence de dividende lié à notre participation dans le Groupe. La solidité financière de l'Entreprise continuera à être renforcée en 2012 en prenant appui sur nos forces commerciales et sur notre gestion des risques.

4. TABLEAUX DETAILLES

BILAN SOCIAL - ACTIF de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
Opérations interbancaires et assimilées	37 395	40 143	-6,8
Caisse, banques centrales, CCP	26 187	26 234	-0,2
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	-
Créances sur les établissements de crédit	11 208	13 909	-19,4
Opérations internes au Crédit Agricole mutuel	625 513	290 297	115,5
Opérations avec la clientèle	8 200 426	8 001 124	2,5
Opérations sur titres	349 160	377 896	-7,6
Obligations et autres titres à revenu fixe	154 494	135 066	14,4
Actions et autres titres à revenu variable	194 666	242 830	-19,8
Valeurs immobilisées	572 931	617 047	-7,1
Participations et autres titres détenus à long terme	492 517	545 413	-9,7
Parts dans les entreprises liées	27 122	15 767	72,0
Immobilisations incorporelles	1 008	1 029	-2,0
Immobilisations corporelles	52 284	54 838	-4,7
Capital souscrit non versé	0	0	-
Actions propres	0	0	-
Comptes de régularisation et actifs divers	238 918	195 947	21,9
Autres actifs	126 514	107 443	17,7
Comptes de régularisation	112 404	88 504	27,0
Total de l'Actif	10 024 343	9 522 454	5,3

BILAN SOCIAL - PASSIF
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
Opérations interbancaires et assimilées	2 751	6 048	-54,5
Banques centrales, CCP	0		-
Dettes envers les établissements de crédit	2 751	6 048	-54,5
Opérations internes au Crédit Agricole Mutuel	5 740 815	5 330 607	7,7
Comptes créditeurs de la clientèle	2 048 680	1 911 234	7,2
Comptes d'épargne à régime spécial	33 274	31 523	5,6
Autres dettes	2 015 406	1 879 711	7,2
Dettes représentées par un titre	784 597	912 158	-14,0
Comptes de régularisation et passifs divers	221 070	213 350	3,6
Autres passifs	64 479	41 114	56,8
Comptes de régularisation	156 591	172 236	-9,1
Provisions et dettes subordonnées.	207 748	203 127	2,3
Provisions	155 428	150 807	3,1
Dépôts de garantie à caractère mutuel	0	0	-
Dettes subordonnées	52 320	52 320	0,0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	19 600	0	-
Capitaux propres	937 613	886 707	5,7
Capital souscrit	100 074	100 074	0,0
Primes d'émission	142 443	142 443	0,0
Réserves	695 096	644 190	7,9
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement	982	666	47,4
Report à nouveau (+/-)			
Résultat de l'exercice	60 487	58 557	3,3
Total du Passif	10 024 343	9 522 454	5,3

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc-11	déc-10	Variations en %
Intérêts et produits assimilés	354 776	355 859	-0,3
Intérêts et charges assimilées	-240 193	-233 931	2,7
Revenus des titres à revenu variable	24 762	25 433	-2,6
Commissions (produits)	140 703	147 428	-4,6
Commissions (charges)	-19 152	-27 777	-31,1
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	429	-412	-204,1
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	6 756	1 474	358,3
Autres produits d'exploitation bancaire	4 039	3 980	1,5
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 952	-2 981	-34,5
Produit net bancaire	270 168	269 073	0,4
Charges générales d'exploitation	-142 942	-141 998	0,7
Frais de personnel	-84 553	-87 746	-3,6
Autres frais administratifs	-58 389	-54 252	7,6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 113	-5 585	9,5
Résultat brut exploitation	121 113	121 490	-0,3
Coût du risque	-3 656	-37 801	-90,3
Résultat d'exploitation	117 457	83 689	40,3
Résultat net sur actifs immobilisés	-6 785	-617	999,7
Résultat courant avant impôt	110 672	83 072	33,2
Résultat net exceptionnel	-24	-86	-72,1
Impôt sur les bénéfices	-30 243	-24 429	23,8
Dotations/reprises nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-19 918	0	-
Résultat net	60 487	58 557	3,3

HORS BILAN SOCIAL

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
1. Engagements donnés :	1 801 608	1 392 248	29,40
Engagements de financement	1 304 612	1 233 707	5,75
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements internes au Crédit Agricole	150 000		-
Engagements en faveur de la clientèle	1 154 612	1 233 707	-6,41
Engagements de garantie	496 356	156 754	216,65
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	0	10 000	-
Engagements internes au Crédit Agricole	344 975	0	-
Engagements d'ordre de la clientèle	151 381	146 754	3,15
Engagements sur titres	640	1 787	-64,19
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise			
Titres à livrer au Crédit Agricole			
Autres engagements donnés	640	1 787	-64,19
2. Engagements reçus :	2 827 431	2 621 326	7,86
Engagements de financement	611 152	620 152	-1,45
Engagements reçus d'établissements de crédit	152	152	0,00
Engagements internes au Crédit Agricole	611 000	620 000	-1,45
Engagements reçus de la clientèle			
Engagements de garantie	2 215 639	1 999 387	10,82
Engagements reçus d'établissements de crédit	290 231	314 589	-7,74
Engagements internes au Crédit Agricole	162 853	122 006	33,48
Engagements reçus de la clientèle	1 762 555	1 562 792	12,78
Engagements sur titres	640	1 787	-64,19
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Titres à recevoir du Crédit Agricole			
Autres engagements reçus	640	1 787	-64,19

BILAN CONSOLIDE - ACTIF
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
Caisse, banques centrales, C.C.P.	26 187	26 234	-0,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	56 627	60 873	-7,0
Instruments dérivés de couverture	20 640	19 043	8,4
Actifs financiers disponibles à la vente	678 263	719 754	-5,8
Prêts et créances sur les établissements de crédit	588 482	297 418	97,9
Prêts et créances sur la clientèle	8 207 286	8 040 618	2,1
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	86 141	37 384	130,4
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	113 438	96 883	17,1
Actifs d'impôts courants	0	13 921	-
Actifs d'impôts différés	5 884	13 926	-57,7
Comptes de régularisation et actifs divers	215 504	175 318	22,9
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	52 401	55 099	-4,9
Immobilisations incorporelles	1 185	1 073	10,4
Ecart d'acquisition			
Total de l'Actif	10 052 038	9 557 544	5,2

BILAN CONSOLIDE - PASSIF
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
Banques centrales, C.C.P.			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 850	17 244	9,3
Instruments dérivés de couverture	96 081	54 533	76,2
Dettes envers les établissements de crédit	5 580 713	5 199 438	7,3
Dettes envers la clientèle	2 040 898	1 902 401	7,3
Dettes représentées par un titre	802 725	923 063	-13,0
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants	8 566	6 365	34,6
Passifs d'impôts différés	0	0	-
Comptes de régularisation et passifs divers	193 315	204 953	-5,7
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurances			
Provisions	36 275	36 014	0,7
Dettes subordonnées	52 320	52 320	0,0
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe	1 222 239	1 161 156	5,3
Capital et réserves liées	337 321	336 061	0,4
Réserves consolidées	792 699	737 859	7,4
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	14 027	22 598	-37,9
Résultat de l'exercice	78 192	64 638	21,0
Intérêts minoritaires	56	57	-1,8
Total du Passif	10 052 038	9 557 544	5,2

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère

(En milliers d'euros)	déc.-11	déc.-10	Variations en %
Intérêts et produits assimilés	393 441	385 877	2,0
Intérêts et charges assimilées	-268 907	-253 926	5,9
Commissions (produits)	141 132	149 529	-5,6
Commissions (charges)	-20 831	-24 131	-13,7
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-2 541	869	-392,4
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 626	19 473	-14,6
Produits des autres activités	7 140	5 789	23,3
Charges des autres activités	-2 057	-8 808	-76,6
Produit net bancaire	264 003	274 672	-3,9
Charges générales d'exploitation	-143 856	-141 591	1,6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 124	-5 764	6,2
Résultat brut d'exploitation	114 023	127 317	-10,4
Coût du risque	-1 800	-38 113	-95,3
Résultat d'exploitation	112 223	89 204	25,8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	27	91	-70,3
Variation des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt	112 250	89 295	25,7
Impôts sur les bénéfices	-34 058	-24 657	38,1
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	78 192	64 638	21,0
Intérêts minoritaires			
Résultat net-part du groupe	78 192	64 638	21,0

D - LA GESTION DES RISQUES

LES FACTEURS DE RISQUES NORME IFRS 7

En application de la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers, cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels la caisse régionale est exposée, leur ampleur et les dispositifs mis en œuvre pour les gérer.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 couvre principalement les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

La Caisse régionale du Finistère a déployé un dispositif de contrôle interne conforme aux exigences légales et réglementaires, et aux normes internes, d'ordre organisationnel, procédural et déontologique. Il est défini, au sein du Groupe Crédit Agricole, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant d'assurer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ces dispositifs ont fait l'objet d'un renforcement dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole sur le ratio international de solvabilité « Bâle II ».

Les principes fondamentaux :

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la Caisse Régionale du Finistère et communs à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole recouvrent des obligations en matière :

- D'information de l'organe délibérant (stratégies risques, limites fixées aux prises de risque, activité et résultats du contrôle interne)
- D'implication directe de l'organe exécutif dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne
- De définition claire des tâches, de séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle, de délégations formalisées et à jour,

- Des normes et procédures, notamment comptables et de traitement de l'information, formalisées et à jour.

Ces principes sont complétés par :

- Des systèmes de mesure et de surveillance des risques (de crédit, de marché, de liquidité, financiers, opérationnels, de non-conformité et juridiques) et des résultats, adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Les principaux facteurs de risques auxquels est exposée la Caisse régionale sont encadrés par des limites (globales, opérationnelles et individuelles) et procédures.
- Un système de contrôle, comprenant :
 - o des contrôles permanents réalisés par les unités opérationnelles et les fonctions supports ou par des collaborateurs dédiés, sous la responsabilité du Service Sécurité Financière et Conformité
 - o des contrôles périodiques assurés par le service Audit Inspection

Le contrôle interne :

Il s'appuie sur plusieurs dispositifs, notamment :

- Le dispositif de contrôle permanent s'appuyant sur un socle de contrôles opérationnels et de contrôles spécialisés effectués par des collaborateurs exclusivement dédiés
- Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité visant à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois et règlements, aux normes internes relatives notamment :
 - o aux activités de service d'investissement,
 - o à la prévention du blanchiment de capitaux
 - o à la lutte contre le financement du terrorisme
 - o à la lutte contre la fraude interne et externe
- Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière permettant de s'assurer de la qualité des données comptables et de gestion transmises au Groupe pour les besoins de la consolidation, notamment sur les aspects suivants : conformité aux normes applicables, concordance avec les comptes individuels arrêtés par l'organe délibérant, réconciliation des résultats comptable et de gestion.
- Le contrôle périodique (Audit-Inspection) s'assurant du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques.

Le pilotage du dispositif :

Afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et au respect des principes énoncés ci-dessus sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne de la Caisse Régionale du Finistère, trois responsables distincts du Contrôle Périodique, du Contrôle Permanent et du Contrôle de la Conformité ont été désignés. Les Responsables du Contrôle Périodique et du Contrôle Permanent sont directement rattachés au Directeur Général de la Caisse Régionale.

Par ailleurs, en application de l'arrêté du 19 janvier 2010, modifiant le règlement CRBF 97-02, le responsable du contrôle permanent de la Caisse régionale a été désigné Responsable de la filière « Risques ». Ce dernier, est chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité de la politique de risques de l'entité. Il s'appuie sur un dispositif d'ensemble de nature à favoriser le développement et le rehaussement de la culture risque de l'établissement.

Conformément à ces nouvelles dispositions réglementaires, la Caisse régionale a réalisé sur l'exercice une cartographie des risques qui sera régulièrement évaluée et actualisée, avec l'objectif d'identifier les actions en vue de maîtriser les risques et d'assurer l'adéquation entre risques et orientations de l'activité. Elle identifie et évalue par ligne métier l'ensemble des risques encourus (bancaires et non bancaires) au regard des facteurs internes (complexité des activités exercées ou de l'organisation, qualité des systèmes...). La cartographie des risques résulte d'une analyse transversale de la vision globale des risques de l'activité.

Il a notamment vocation à alerter les organes exécutif et délibérant de toute situation pouvant avoir un impact significatif sur la maîtrise des risques.

Conformément aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole, décrites ci avant, et aux dispositifs et procédures existants au sein de la Caisse Régionale du Finistère, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen du rapport annuel sur le contrôle interne et sur la mesure et la surveillance des risques, mais aussi par des reportings réguliers d'activité, des risques et de contrôles.

a. LE RISQUE CREDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

I Objectifs et politique

La politique de gestion et de suivi des risques de crédit s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la Caisse Régionale et dans le respect :

- de la réglementation en vigueur relative à la distribution du crédit et au suivi des risques (Comité de la Réglementation Bancaire et Financière 97-02, 97-02 modifié, 93-05 ; Code Monétaire et Financier, Art L 518-1),
- des règles internes au Groupe Crédit-Agricole
- des recommandations du Comité de Bâle

Au sein de la Caisse Régionale, la distribution des crédits s'appuie sur des politiques d'intervention détaillées, révisées et validées chaque année par le Conseil d'Administration sur proposition de la Direction Générale qui statue sur les travaux du « Comité Politique Crédit » sous la présidence du Directeur Général Adjoint.

La politique « crédit » est formalisée et déclinée par marché : particuliers, entreprises, agriculture, professionnels, promotion immobilière, collectivités et institutionnels.

Accessibles en ligne à l'ensemble des collaborateurs de la Caisse Régionale, elle détaille les critères de sélection (géographiques, économiques, financiers) et de limitation des risques (plafonds d'engagement, division et partage des risques, politique de garantie).

La politique crédit inclue de façon claire les règles de délégations assises sur des critères de montant, de notation Bâle 2, d'exclusion (activités à risque). Enfin pour chaque marché, le document reprend l'organisation du schéma de distribution et du processus décisionnel.

L'organisation du dispositif crédit au sein de la Caisse Régionale vise à renforcer en permanence, la sécurisation du processus d'octroi, la surveillance, la détection, et le traitement des risques crédit.

II Gestion du risque de crédit

1. Principes généraux de prise de risque

Toute opération de crédit nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à rembourser son endettement. S'appuyant sur une approche économique et financière, elle doit s'inscrire dans la stratégie risques du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur, tant individuelles, opérationnelles que globales. La décision d'engagement s'appuie sur la note interne, dans le cadre du système de délégation en vigueur. Le Comité grands engagements de la Caisse régionale et son Président constituent l'instance ultime de décision pour les dossiers de plus de 3 Millions d'Euros d'exposition aux risques (EAD).

2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques

2.1. Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Description du dispositif de notation

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, les Caisses régionales, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles « banque de détail » et « grande clientèle ».

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la « grande clientèle », la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs. Un système de notation spécifique à quinze positions fonctionne en mode récurrent ; il s'appuie sur un outil intégrant une note financière et une note qualitative, corrigée par le niveau de chiffre d'affaires, ce pour les entreprises, les professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques.

L'ensemble des systèmes bénéficie d'un back testing.

2.2. Mesure du risque de crédit

La Caisse Régionale du Finistère mesure ses risques de manière exhaustive et précise, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (bilan, hors-bilan) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

La Caisse régionale effectue un reporting trimestriel de ses risques de contreparties sur opération de marché avec suivi des notations des contreparties et des limites en montant sur les entités hors groupe.

Les principes de la politique d'engagements sur opération de marché reposent sur une qualification de la qualité du risque et de dispersion.

3. Dispositif de surveillance

3.1. Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

La Caisse Régionale du Finistère assure la maîtrise des risques engagés. Cette surveillance passe par un suivi permanent des dépassements de limites et de leur régularisation, du fonctionnement des comptes, par une revue périodique des principaux risques et portefeuilles, portant en particulier sur les « affaires sensibles », et par une révision au moins annuelle de tous les autres.

Il existe un dispositif de limites qui comporte :

- Des limites globales formalisées par des plafonds d'engagement, des règles de divisions des risques etc., déclinées dans les politiques risques. Ces limites, établies en référence aux fonds propres et/ou aux résultats de la Caisse Régionale du Finistère ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant.
- Des limites opérationnelles encadrant l'octroi, formalisées dans les politiques risques.
- Des limites individuelles (contreparties, opérateurs) cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant, etc.

Les engagements pondérés sur les dix plus grandes contreparties représentent au 31/12/2011 6.21% du portefeuille total de la Caisse Régionale contre 6.45% en 2010.

La couverture de Foncaris sur les 10 plus gros engagements Entreprises de la Caisse Régionale permet une réduction du risque pondéré de 70.8 M€. Par ailleurs, les contre-garanties reçues hors Foncaris (notamment d'autres Caisses Régionales) représentent 73.4 M€ sur ces mêmes dix plus importantes contreparties.

3.2. Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

Pour renforcer la détection et le suivi des risques naissants, des revues de portefeuille mensuelles sont organisées pour les clientèles des particuliers (engagements supérieurs à 100 K€) des professionnels, et des agriculteurs.

Les clientèles des entreprises et de la promotion immobilière font l'objet d'une revue spécifique trimestrielle.

Y sont abordés les points suivants :

- Les groupes de risques portant les expositions les plus importantes,
- Les notations sensibles.
- Les taux d'endettement important.
- Les relations récentes
- Le suivi des décisions prises lors des revues précédentes.

Par ailleurs des revues spécifiques sont organisées sur les secteurs sensibles en fonction du contexte économique. En 2011, des revues ont été effectuées pour les secteurs de la production porcine, de la production bovine, du camping, des boulangeries, de l'optique, du CHR, de la coiffure et des dossiers entreprises LBO et Financements structurés d'acquisition.

Au-delà des décisions de suivi rapproché de certains dossiers, ces revues peuvent donner lieu au déclassement en créances douteuses et litigieuses à dire d'expert avant même l'atteinte des critères normatifs.

Un dispositif de suivi des risques filières est en place, il embarque 11 filières agricoles et 47 filières professionnelles et s'appuie sur les données Bâloises.

3.3. Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

Le schéma délégataire, basé sur la qualité des notes filtre les risques nés.

Le corps procédural de la Caisse Régionale organise le transfert des dossiers au sein de la filière recouvrement accompagné de règles de provisionnement conservatrices et différenciées entre le recouvrement amiable et contentieux.

Des recours ponctuels à des cabinets de recouvrement externes complètent le dispositif.

Trois instances sécurisent les processus de décision, de couverture et de veille : le comité des risques, le comité des provisions et le comité de suivi des risques.

Les contreparties défaillantes sont suivies au sein des portefeuilles des recouvreurs et rédacteurs contentieux qui en assurent la gestion jusqu'à l'obtention de solutions de redressement via les procédures de règlement amiable ou judiciaire, ou la décision de liquidation.

3.4. Processus de suivi des risques sur base consolidée

Le comité des risques est une instance de décision sur les dossiers gérés aux services de recouvrement amiable et contentieux.

Il est composé d'administrateurs, du Directeur des Crédits et des Risques, du Directeur des Entreprises et des Finances, des chefs de service recouvrement et contentieux.

Les dossiers sont présentés avec leur historique, le niveau d'engagements et les dernières analyses économiques et financières. Le triplet Bale 2 est systématiquement mis en relief.

Une analyse du risque liquidatif est produite et le dossier reprend l'avis d'expert du service concerné.

Le comité de suivi des risques est une instance de surveillance des risques.

Il est présidé par le Directeur Général adjoint, et composé du Directeur des Crédits et des Risques, du Directeur des Entreprises et des Finances, du Directeur Commercial et du Responsable du Contrôle Permanent et des Risques.

Ce comité, créé en juillet 2008, est une instance mensuelle opérationnelle. Il a pour but de faire un point régulier sur le traitement du risque aux différentes phases et sur les différents marchés, de décider toute évolution en matière de processus, d'outils ou d'actions particulières à mener pour mieux gérer et mieux anticiper le risque naissant.

III Exposition

1. Exposition maximale

Tableau d'exposition maximale repris de la note 3.1 des états financiers consolidés (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	31/12/2010
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	56 627	60 873
Instruments dérivés de couverture	20 640	19 043
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	109 474	215 591
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	11 214	13 909
Prêts et créances sur la clientèle	8 207 286	8 040 618
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	113 438	96 883
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	8 518 679	8 446 917
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	1 154 611	1 233 706
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	131 672	151 743
Provisions - Engagements par signature	- 2 666	- 3 452
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 283 617	1 381 997
TOTAL EXPOSITION NETTE	9 802 296	9 828 914

2. Concentration (y compris opérations internes au Crédit agricole)

<i>en milliers d'euros</i>	2011	2010	%total 2011
Administrations centrales	20 452	3 420	0,22%
Etablissements de crédit	588 482	289 246	6,49%
Institutions non établissements de crédit	1 134 241	1 167 067	12,52%
Grandes entreprises	1 523 254	1 455 704	16,82%
Clientèle de détail	5 794 968	5 644 603	63,95%
Total	9 061 397	8 560 040	100,00%

Source : note 3.1 des annexes publiables consolidées

La ventilation des encours bruts par agent économique montre l'importance de la banque de détail (63,95% contre 68,13% en 2010)

3. Qualité des encours

3.1. Analyse des prêts et créances par catégories

Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

	31/12/2011						31/12/2011	
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement		Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance			
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Instruments de capitaux propres						5024	-4416	
Instruments de dette	0	0	0	0	0	0	-934	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit					0			
Grandes entreprises					0		-934	
Clientèle de détail					0			
Prêts et avances	107 664	797	77	0	108 538	86 427	-264 695	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit	28 241				28 241	491	-918	
Grandes entreprises	48 932	36			48 968	19 666	-70 431	
Clientèle de détail	30 491	761	77		31 329	66 270	-193 346	
Total	107 664	797	77	0	108 538	91 451	-270 045	
Garanties non affectées								

	31/12/2010						31/12/2010	
	Ventilation par ancienneté d'impayé des encours en souffrance					Valeur nette comptable des actifs dépréciés individuellement		Dépréciations d'actifs financiers individuellement et collectivement testés
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an	Valeur comptable des actifs financiers en souffrance			
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Instruments de capitaux propres						2 667	-1 164	
Instruments de dette	0	0	0	0	0	0	-934	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit					0			
Grandes entreprises					0		-934	
Clientèle de détail					0			
Prêts et avances	54 554	51	0	0	54 605	100 943	-282 793	
Administrations centrales					0			
Banques centrales					0			
Etablissements de crédit					0			
Institutions non établissements de crédit	15 466				15 466	1 338	-634	
Grandes entreprises	11 474	2			11 476	29 310	-64 414	
Clientèle de détail	27 614	49			27 663	70 295	-217 745	
Total	54 554	51	0	0	54 605	103 610	-284 891	
Garanties non affectées								

3.2. Dépréciation et couverture du risque

3.3.1 Politique de dépréciation et couverture des risques

Dépréciations au titre du risque de crédit avéré

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Dépréciation au titre du risque de crédit non affectée individuellement

Par ailleurs, la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère a également constaté à l'actif de son bilan consolidé des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés individuellement, tels que les provisions sectorielles ou des provisions calculées à partir des modèles Bâle II. Ces dernières visent à couvrir des risques identifiés pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non-recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux ou non dépréciés individuellement.

3.3.2 Encours d'actifs financiers dépréciés

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	20 452				20 452
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	11 214				11 214
Institutions non établissements de crédit	1 134 241	1 409	918		1 133 323
Grandes entreprises	1 523 254	81 859	62 193	9 172	1 451 889
Clientèle de détail	5 794 968	186 488	120 218	73 128	5 601 622
Total * (1)	8 484 129	269 756	183 329	82 300	8 218 500
Valeurs au bilan					8 218 500

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 29 349 milliers d'euros

(1) Au 31/12/2011 les montants communiqués incluent les créances rattachées

	31/12/2010				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	3 420				3 420
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	13 890				13 890
Institutions non établissements de crédit	1 167 067	1 909	571		1 166 496
Grandes entreprises	1 455 704	81 769	52 459	8 710	1 394 535
Clientèle de détail	5 644 603	195 544	125 249	76 253	5 443 101
Total *	8 284 684	279 222	178 279	84 963	8 021 442
Créances rattachées nettes					33 085
Valeurs au bilan					8 054 527

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 23 938 milliers d'euros

4. Coût du risque sur base consolidée

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-62 611	-94 283
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		
Prêts et créances	-54 801	-88 087
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	-466	-889
Engagements par signature	-1 023	-2 019
Risques et charges	-6 321	-3 288
Reprises de provisions et de dépréciations	61 223	56 766
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		
Prêts et créances	58 169	54 136
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs		244
Engagements par signature	1 809	1 323
Risques et charges	1 245	1 063
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-1 388	-37 517
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-1 049	-1 219
Récupérations sur prêts et créances amortis	637	623
Décotes sur crédits restructurés		
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 800	-38 113

Répondant aux exigences réglementaires, la Caisse régionale, dispose de données relatives à un stress-test sur son portefeuille crédits. Elles permettent :

- la mesure de la sensibilité du portefeuille à des scénarii défavorables
- l'identification de poches de risques de concentration
- l'identification de filières sensibles

b. LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment :

- les taux d'intérêts,
- les spreads de taux d'intérêt,
- les taux de change,
- le cours des actions,
- le prix des matières premières,
- ainsi que de leur volatilité implicite.

I Objectifs et Politique

La Caisse régionale du Finistère est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres ou le résultat selon les titres.

Le Banking book

La Caisse Régionale du Finistère distingue dans sa politique de placement des Excédents de Fonds Propres des orientations différentes selon les horizons de gestion : titres détenus jusqu'à maturité (HTM) et titres comptabilisés en juste valeur (AFS et JVPO). Seule cette dernière catégorie hors participations représente un risque de marché et est suivie comme tel par des mesures de contrôle adaptées.

Le Trading book

La Caisse Régionale du Finistère n'a pas de portefeuille affichant une intention de trading.

II Gestion du risque

*** Dispositif local et central**

Le contrôle des risques de marché est réalisé à deux niveaux distincts mais complémentaires :

- au niveau du groupe Crédit Agricole S.A., la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,
- au niveau de la Caisse Régionale du Finistère, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents, pilote et contrôle les risques de marché issus des activités.

*** Les comités de décision et de suivi des risques**

- Organes de suivi des risques au niveau du groupe Crédit Agricole S.A. :
 - le Comité des Risques Groupe (CRG),
 - le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
 - le Comité Normes et Méthodologies.

- Organes de suivi des risques au niveau de la Caisse Régionale du Finistère
 - le Conseil d'Administration valide la politique financière sur proposition de l'organe exécutif et est informé des résultats de cette dernière au minimum une fois par an,
 - le Comité Financier, sous présidence du Directeur Général, met en oeuvre les stratégies financières. Il est informé du respect des limites par l'intermédiaire de tableaux de bords de Contrôle Interne mensuels et de tableaux de bord trimestriels réalisés par le middle office,
 - le Comité de Trésorerie est l'organe de fonctionnement interne à la direction des finances, il a en charge la mise en oeuvre des stratégies définies en Comité Financier,
 - le RCPR assiste au Comité Financier et est destinataire des tableaux de bord de Contrôle Interne.

III Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale du Finistère repose sur la combinaison d'un ensemble d'indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarios de stress, le seuil d'alerte global et les limites individuelles (seuils d'alerte loss par ligne).

*** Les indicateurs**

- La VaR (Value at risk)

Définition

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse Régionale retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique. Pour converger avec le standard du groupe, il est prévu une évolution de la méthodologie afin de calculer une VAR historique.

Limites du calcul de la VaR paramétrique

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- la VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution Normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- l'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise,
- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle.

Limites et alertes

- La VAR est calculée et présentée au comité financier mensuellement. Elle fait l'objet de seuils d'alerte à 2 niveaux : direction générale et conseil d'administration
- **Les stress scenarii**

La mesure du risque en stress test :

- Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarios », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.
- ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :
 - les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé,
 - les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes,
 - les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarios harmonisés au niveau du groupe sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. Le résultat de ces analyses mensuelles est transmis à la Direction Générale, au Directeur Financier et au RCPR lors du comité financier.

En complément de cette approche, un calcul semestriel de scénario adverse est calculé par le middle office. Le résultat de cette approche est communiqué aux membres du comité financier par l'intermédiaire du reporting de Contrôle Interne. Elle fait l'objet de seuils d'alerte à 2 niveaux : direction générale et conseil d'administration.

- **Les limites globales**
- L'impact négatif sur le compte de résultat est limité par un pourcentage du PNB annuel
- **Les limites individuelles**
- Des seuils d'alerte Loss ont été définis sur la base de la valeur de marché, rapportée au prix en début d'exercice.

- utilisation des dérivés de crédit

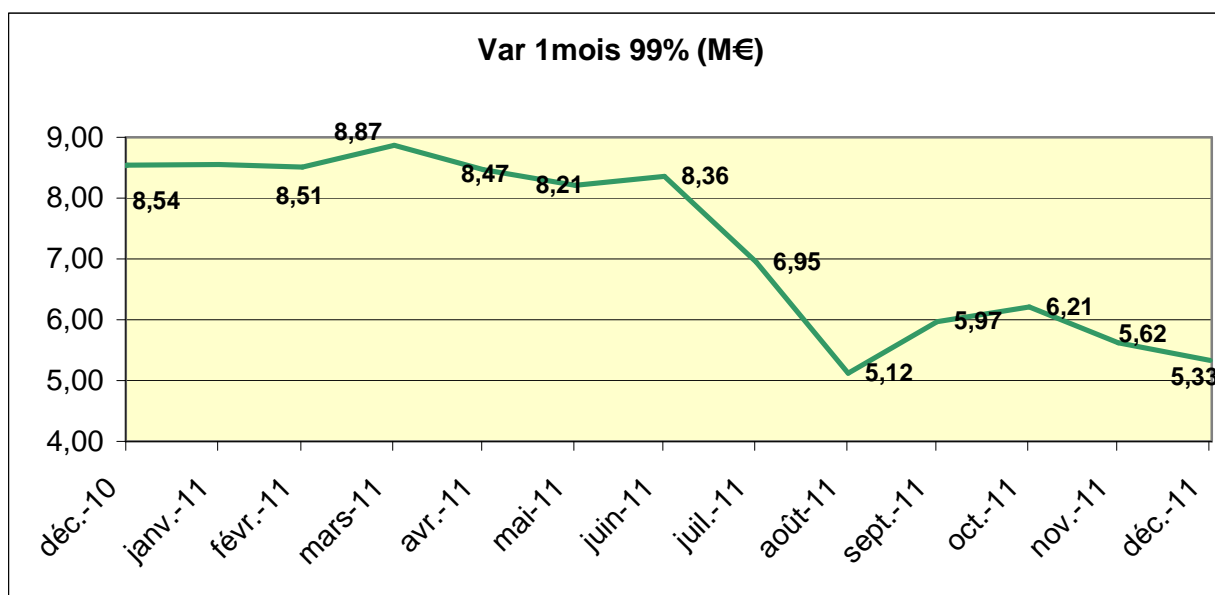
La Caisse Régionale du Finistère n'est pas concernée par des activités de trading, de structuration ou de ventes de produits dérivés de crédits.

IV Exposition : activités de marché (Value at Risk)

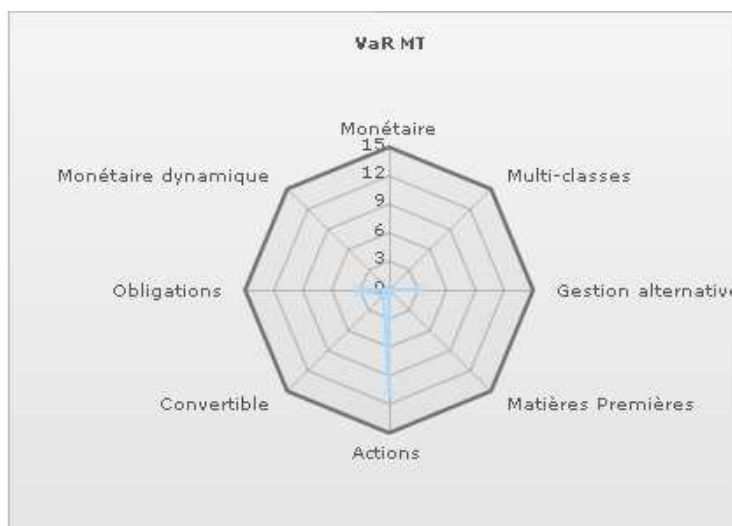
La VAR est calculée sur les titres du banking book valorisés en valeur de marché. Elle est obtenue par la sommation des risques représentés par les différentes classes d'actifs en portefeuille.

Evolution de la VAR sur l'année 2011

La VaR est restée stable au cours du premier semestre et a ensuite fortement baissé en raison des arbitrages de fonds des classes d'actifs risqués vers des actifs sans risque réalisés en août.



Contribution des facteurs de risques à la VAR au 31.12.2011



Sur chaque axe, on lit la VaR MT 1 an en montant de chaque poche.

La classe action contribue essentiellement au risque du portefeuille, suivi par la gestion alternative.

V Risque Action

*** Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage**

La Caisse Régionale du Finistère n'a pas de trading book. Elle n'a pas d'activité de trading ni d'arbitrage.

*** Risque sur actions provenant des portefeuilles de placement**

Le risque action porte sur des EMTN à orientation action inscrits dans le banking book. L'encours en valeur de marché était de 26.9M€ au 31.12.2011. La baisse de la valorisation observée sur cette poche est bien inférieure à celle des indices sous-jacents.

c. LE RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL

I Objectifs et politique

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à protéger la valeur patrimoniale de la Caisse Régionale, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et les passifs ont des échéances de fixation de leur taux d'intérêt non synchronisées.

II Méthodologie

Le périmètre concerné par la gestion du risque de taux d'intérêt global couvre la totalité du bilan (banking book) et du hors bilan. Conformément aux recommandations de Crédit Agricole S.A., la méthode utilisée pour le suivi du risque de taux d'intérêt global est la méthode de détermination des GAP de taux statiques, avec application des conventions d'écoulement nationales pour les produits sans date d'échéance. L'outil utilisé est l'outil national Cristaux 2 depuis le 30/06/08.

Les GAPS sont calculés chaque mois sur 30 ans en pas mensuel les deux premières années puis en moyennes annuelles au-delà. Ils mesurent les Gap Synthétiques comprenant les Gaps de taux fixe (y compris les fixings des taux révisables), les GAPS inflation, les GAPS équivalents delta TF (issus des produits Capés), et la Valeur Actuelle Nette.

Les limites de Gaps Synthétiques sont calculées en pas mensuel sur 24 mois puis en pas annuel de l'année 3 à 30. Les limites sont revues annuellement et validées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de taux sont des instruments de hors - bilan standards type swaps de taux fixe ou caps de couverture sur index révisable.

Révision des limites effectuée lors du conseil d'administration du 28 février 2011		2011 PNB d'activité budgété : 221,6 M€ FP prudentiels 31/12/10 : 657 M€
« Limite VAN »		66 M€
« Limites Gaps » <u>globales</u>	Années 1 et 2	554 M€
	Années 3 à 10	443 M€
« Limites Gaps » <u>opérationnelles</u>	Années 1 et 2	100% des limites globales 554 M€
	Années 3 à 10	60% des limites globales 277 M€

III Gestion du risque

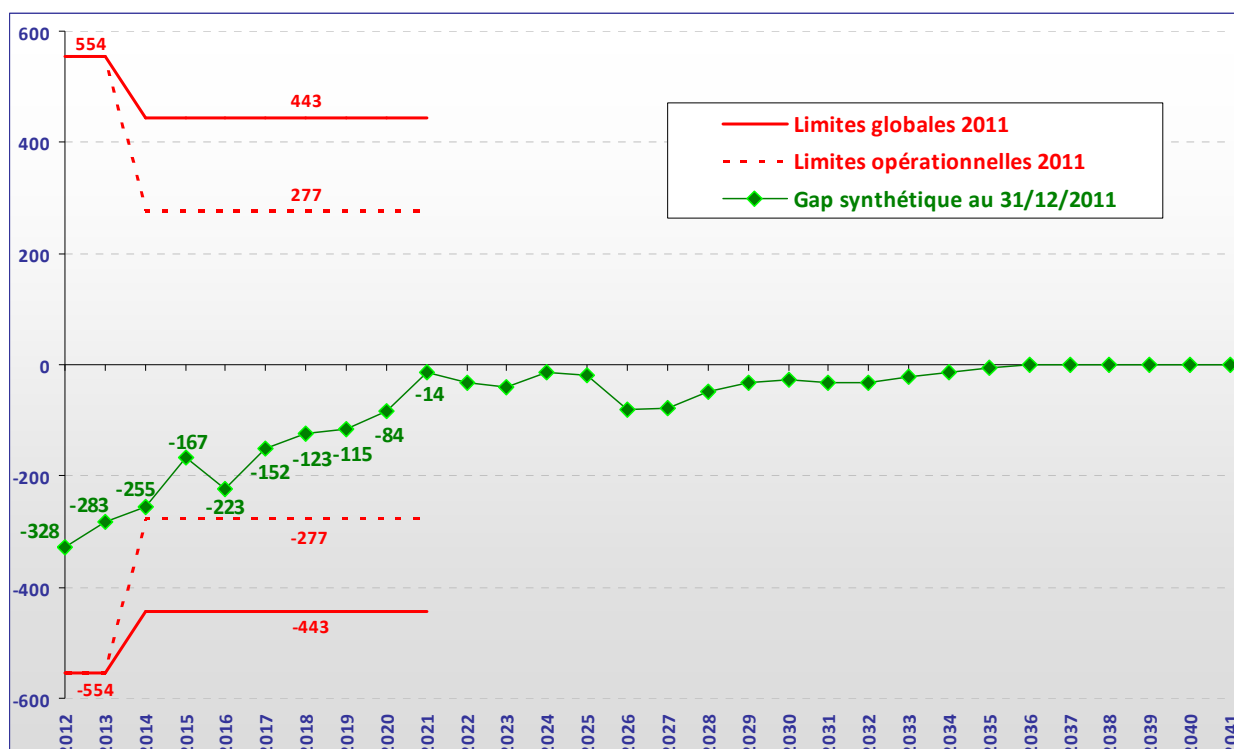
Le risque de taux d'intérêt global fait l'objet de présentations mensuelles au Comité Financier de la Caisse Régionale du Finistère. La gestion de notre exposition est réalisée dans le respect des limites fixées tout en profitant du contexte de transformation.

Un Tableau de Bord établi par le back office trésorerie, reprend les principaux éléments d'exposition et de respect des limites en matière de risques de taux.

Par ailleurs, une information au Conseil d'Administration est assurée au minimum une fois par an. Le Directeur Financier assure cette information, et présente également la politique annuelle à chacune de ses révisions.

IV Exposition

Les gaps de taux mesurent l'excédent ou le déficit de ressources à taux fixe. Conventionnellement, un chiffre positif (négatif) représente un risque à la baisse (hausse) des taux sur l'année considérée. Le résultat de ces mesures au 31 décembre 2011 se présente comme suit.



d. LE RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

La réglementation relative à la gestion du risque de liquidité vise l'ensemble des établissements de crédit. Au sein du Crédit Agricole, elle s'applique donc individuellement à chaque Caisse Régionale. En outre, au terme de la loi bancaire, Crédit Agricole SA assure la liquidité (et la solvabilité) de l'ensemble des entités du groupe.

I Objectifs et Politique

Les exigences réglementaires en matière de liquidité sont définies par :

- Le règlement CRBF n°88-01 modifié par l'arrêté du 11 septembre 2008 relatif à la liquidité modifiée;
- l'instruction de la Commission bancaire n°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n°93-01 du 29 janvier 1993 et n°2000-11 du 4 décembre 2000;
- l'instruction de la Commission bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement. Le refinancement de la Caisse régionale sur les marchés s'effectue par émissions de CDN ou BMTN interbancaires mais également auprès de Crédit Agricole SA par le biais d'emprunts en blanc ou d'avances. La caisse régionale a également bénéficié en 2011 d'avances spécifiques bonifiées par l'intermédiaire de la SFH et de la CRH

La gestion du risque de liquidité se traduit par la mesure au travers de l'étude des échéanciers d'emplois et des ressources contractuels ou modélisés, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances.

L'objectif de la caisse régionale est d'optimiser le coût de son refinancement et d'être en mesure de faire face à des situations de crise.

II Gestion du risque

Crédit Agricole SA est en charge de la gestion de la liquidité globale du Groupe Crédit Agricole au travers de l'organisation financière interne de ce dernier.

Afin de garantir le respect de ces règlements concernant la liquidité, la Caisse Régionale du Finistère a développé des outils de mesure qui permettent d'anticiper les besoins de refinancement sur le marché interbancaire. Toutes les opérations sont encadrées par des délégations en montant et en taux définies par la politique annuelle de refinancement validée par le conseil d'administration, et donnent lieu à une présentation mensuelle en Comité Financier. Le Middle Office Trésorerie, rattaché hiérarchiquement de façon indépendante au Chef Comptable, procède au fil de l'eau à la vérification de l'ensemble des opérations effectuées par le Front Office.

III Méthodologie

Le pilotage du risque de liquidité repose sur :

- **Des Règles fixées par le régulateur :**

- Coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois. >100%
- Tableau de trésorerie prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie.
- Tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre.

- **Des Règles internes au Groupe :**

3 sur le risque d'illiquidité lié à l'endettement court terme :

- Maintenir durant au moins **un an** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise **systémique** du type 2007-2009.
- Maintenir durant au moins **un mois** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise portant sur le seul nom du Crédit Agricole (idiosyncratique)
- Maintenir durant au moins **deux semaines** une situation de trésorerie excédentaire dans un scénario de crise globale (idiosyncratique et systémique)

1 sur le risque d'illiquidité lié à l'endettement long et moyen terme :

- Permettre un **renouvellement de la dette long terme nette (>1an)** sans sollicitation excessive du marché.

1 sur le risque de prix lié à l'existence d'une position de transformation en liquidité.

- Limiter le risque de **perte en PNB** engendrée par l'impact d'une **hausse du spread d'émission LT** du Groupe sur une position de transformation en liquidité.

IV Exposition

Le coefficient de liquidité au 31/12/11 est de 133% contre 135% au 31/12/10 pour un minimum réglementaire de 100%.

L'encours de CDN interbancaires était de 688 M€ à fin 2011, celui des BMTN de 20 M€, pour des programmes respectifs de programme annuel de 1 800 M€ et 600 M€.

La limite CT de 957M€ est consommée à hauteur de 840M€ et le déficit Epargne Avance auprès de Crédit Agricole SA est de 10M€.

La concentration des échéances de dettes long terme pour l'année à venir représente en moyenne semestrielle 2,2% de l'encours des crédits pour une limite à 2,5% et le risque de prix de liquidité est de 3% du PNB sur le semestre le plus exposé pour une limite à 7,5%.

V Politique de couverture

• Ces couvertures sont initiées en face d'éléments du bilan de la Caisse Régionale, tant au Passif qu'à l'Actif. Ces éléments sont regroupés par stratégies visant à réduire le risque de taux de la Caisse Régionale et constituent des portefeuilles d'actifs/passifs couverts (cf. la gestion du Risque de Taux d'Intérêt Global).

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à concilier deux approches :

- * la protection de la valeur patrimoniale au travers de dérivés de couverture de juste valeur (Fair Value Hedge)
- * la protection de la marge d'intérêt au moyen d'instruments dérivés de couverture des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

- Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture (Réf IFRS 7.22) par la Caisse Régionale du Finistère sont essentiellement des swaps emprunteurs TF, des achats de Caps et, marginalement, des swaps emprunteurs structurés et des swaps prêteurs TF.

e. LES RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

I Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la direction générale (via le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne), rôles des Responsables des Contrôles Permanents et des Risques (Crédit Agricole S.A et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des Risques Opérationnels),
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

II Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé, a minima, trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale.

Ce tableau de bord trimestriel reprend :

- Le coût du risque de la période
- Les indicateurs de suivi de la fraude
- Les seuils de la politique de gestion des risques opérationnels
- Le nombre d'alerte de la période
- Les faits marquants de la période*

- Les indicateurs de risque
- Les principaux éléments de la dernière cartographie des risques opérationnels
- Les exigences en fonds propres AMA et TSA
- Les indicateurs de suivi du stock de provisions risques opérationnels
- La répartition du coût du risque par catégorie de Bâle
- Les plans d'action issus de la collecte et de la cartographie

Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Pour 2011, La Caisse Régionale a procédé, comme chaque année, à une nouvelle analyse de la cartographie des risques et des données de pertes pour une adaptation des plans d'actions. Pour améliorer la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi des plans d'actions, elle utilise l'outil du Contrôle Interne groupe.

La Caisse Régionale a mené, en 2011, les travaux annuels d'analyse de scénarii majeurs, analyse nécessaire à la détermination de la couverture du risque exceptionnel, et à la détermination de l'exigence en fonds propres dans le cadre de Bâle II.

Ces travaux couvrent intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale.

En 2011, un nouvel outil de collecte des incidents, partie intégrante de la solution progiciel Groupe contrôles permanents (SCOPE : Systèmes de COntôles PERmanents) à destination de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole (Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. et filiales de Crédit Agricole S.A.), a été déployé.

III Méthodologie

Sa validation par l'ACP a été actée en décembre 2007

Méthodologie utilisée pour le calcul des exigences de fonds propres

La Caisse Régionale met en œuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour les risques opérationnels. Le dispositif défini par le Groupe et décliné dans la Caisse Régionale vise à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) qui est unique au sein du Groupe.

Ce modèle LDA est mis en œuvre d'une part sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale, ce qui constitue son historique de pertes, et d'autre part sur des scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste Groupe de scénarios applicables à la banque de détail, piloté et contrôlé par Crédit Agricole SA. Cette

liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour but de couvrir l'ensemble des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs susceptibles d'intervenir dans l'activité banque de détail.

Pour les Caisses Régionales un principe de mutualisation des données internes est mis en œuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'Exigence de Fonds Propres pour l'ensemble des Caisses Régionales concerne la partie de l'Exigence de Fonds Propres qui dépend de l'historique de pertes. Ainsi les historiques de pertes de l'ensemble des Caisses Régionales sont concaténés ce qui permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrus et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire Crédit Agricole SA utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques de la Caisse Régionale (coût du risque et PNB de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mise en œuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire un travail d'experts est mené à Crédit Agricole S.A. afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et entre les scénarios majeurs. Ce travail d'expert a fait l'objet cette année d'une formalisation accrue, visant à structurer l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

A l'origine la méthodologie risque opérationnel a été présentée et validée en CNM le 15 février 2007. Depuis lors le calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel s'est inscrit dans un procédé industriel de calcul annuel pour le Groupe Crédit Agricole. Pour information l'ensemble de la méthodologie Risques Opérationnels a été représenté au CNM de décembre 2011.

IV Exposition

Répartition des pertes opérationnelles (coût net) en % par types d'événements (cf. catégories bâloises)

Année de détection	type de risque opérationnel	Fraude Interne	Fraude Externe	Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur l	Clients, produits et pratiques commerciales	Domages occasionnés aux actifs physiques	Interruptions de l'activité et dysfonctionnement d	Exécution, livraison et gestion des processus	TOTAL
2008	Risques opérationnels purs	0,00%	9,74%	4,49%	8,09%	1,07%	1,22%	20,50%	45,11%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	54,89%	54,89%
2009	Risques opérationnels purs	0,00%	9,53%	0,26%	27,43%	0,72%	8,42%	33,09%	79,44%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,24%	0,00%	0,30%	0,00%	0,00%	20,02%	20,56%
2010	Risques opérationnels purs	0,00%	7,65%	0,01%	3,78%	1,42%	3,32%	45,78%	61,97%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%	1,56%	36,28%	38,03%
2011	Risques opérationnels purs	0,03%	16,26%	0,00%	8,83%	0,15%	0,08%	12,67%	38,03%
	Risques opérationnels frontière	0,00%	0,00%	0,00%	0,57%	0,00%	0,00%	61,40%	61,97%

Résultats de la mesure des risques opérationnels au 31 décembre 2011
FINISTERE 829

	Fraude Interne		Fraude Externe		Pratiques emploi / sécurité sur le lieu de travail		Rel. clientèle / produits /et pratiques commerciales		Dommages aux actifs corporels		Dysfonct. activités / systèmes		Traitement opérations / gestion processus		Synthèse (coût du risque opérationnel)				Synthèse (coût du risque frontière)			
	Nb I	MB	Nb I	MB	N I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	Nb I	MB	MB définitif	MN définitif	Nb I	MB	MB définitif	MN définitif
coût du risque opérationnel : tous domaines	6	-1	528	-410			51	-198	5	-3	9	-2	1207	-294	1806	-908	-492	-439				
coût du risque opérationnel frontière : tous domaines							2	-13					21	-1378					23	-1391	-13	

Nb I : Nombre total d'incidents

MB : Montant Brut

MN : Montant Net

V Assurance et couverture des risques opérationnels

En méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20% du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels. Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires. Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance est pris en compte au niveau d'un scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'Exigence en Fonds Propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part d'exigence en fonds propres mutualisée liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relatives aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

f. LES RISQUES DE NON CONFORMITE

La prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de service d'investissement, de prévention du blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme est pilotée au sein de la Caisse Régionale par un service dédié au Contrôle Permanent, à la Conformité et à la Sécurité Financière.

En 2011, l'entreprise a animé, notamment au travers de la formation interne, son dispositif déployé depuis 2007 afin d'assurer l'adéquation et le caractère approprié des services d'investissements conformément au règlement de l'Autorité des Marchés Financiers.

Par ailleurs, le dispositif de prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme a été renforcé, par la poursuite de la mise en conformité des dossiers clients, la formalisation de procédures adaptées à classification des risques Groupe et la mise en oeuvre d'un programme de formation de l'ensemble du personnel.

E - AUTRES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Répartition du capital :

Le capital de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Finistère est composé de parts sociales cessibles nominatives souscrites par les sociétaires et de Certificats Coopératifs d'Associés.

Il se répartit comme suit :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2011	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 31/12/2011	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	3 001 851			3 001 851	30,00%	0,00%
Dont part du Public	500 000			500 000	5,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 501 851			2 501 851	25,00%	0,00%
Parts sociales	7 005 559			7 005 559	70,00%	100,00%
Dont 40 Caisses Locales	7 005 526			7 005 526	70,00%	85,47%
Dont 18 administrateurs de la CR et 13 sociétaires (anciens administrateurs)	32			32	0,00%	14,10%
Dont Crédit Agricole S.A.	1			1	0,00%	0,43%
TOTAL	10 007 410	0	0	10 007 410	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 10,00 € et le montant total du capital est 100.074 K€

Dividendes :

Au titre de l'exercice 2011, le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère a proposé un dividende net 1,81 euros par CCA et de 0,358 euros par part sociale sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale.

Par ailleurs, les dividendes versés au titre des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Année de rattachement du dividende	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net
2008	1,46	0,36
2009	1,63	0,38
2010	1,76	0,338
Prévu 2011	1,81	0,358

Affectation du résultat :

L'affectation du résultat, la fixation et la mise en paiement du dividende 2011 sont proposées dans le projet de résolutions présentées par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère du 23 mars 2012.

Le texte de la résolution est le suivant :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2011, se soldant par un bénéfice de 60 486 565,36 Euros :

- 2.507.989,90 Euros pour l'intérêt à payer aux porteurs de parts sociales, ce qui correspond à un taux de 3,58 %,
- 5 433 350,31 Euros représentant le dividende à verser aux porteurs de certificats coopératifs d'associés pour l'exercice 2011, soit un dividende de 1,81 euro net par titre,
- 39.408.918,86 Euros à la réserve légale,
- 13.136.306,29 Euros aux réserves facultatives.

Tableau de résultat des 5 derniers exercices :

Exercice	Résultat net (base sociale)
	<i>en milliers d'euros</i>
2011	60 487
2010	58 557
2009	54 338
2008	48 550
2007	48 332

Rémunération des dirigeants :

Nature	Montant <i>milliers d'€uro</i>
Avantages à court terme	2 521
Avantages postérieurs à l'emploi	892
Avantages à long terme	19

Loi de Modernisation de l'Economie, article 24, II :

Le solde du poste « fournisseurs » à fin décembre 2011 s'établit à 0,6 M€ contre 0,9 M€ à fin décembre 2010 et concerne exclusivement des factures dont l'imputation comptable est antérieure à moins d'un mois et dont l'échéance de règlement est au maximum de 1 mois.

Dépenses non déductibles :

Le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à la somme de 25.000 €.